



**Même tarification**  
que 2015

**15% de remise**  
si vous souhaitez  
adhérer  
à la fois à  
Biomédical Alliance  
et à Cancer BioSanté

**Ouverture**  
aux Porteurs de projets

Fidèles ou nouveaux adhérents à BioMédical Alliance, nous vous attendons lors de nos prochains évènements pour continuer à partager et développer l'essor des entreprises de santé en région.

Les bonnes nouvelles concernant les cotisations d'adhésion en 2016 :

1. **Pas d'augmentation !** La grille de cotisation reste inchangée par rapport à 2015.
2. **Remise de 15% pour les adhérents du Pôle CBS :** nous travaillons en étroite collaboration avec le Pôle Cancer Bio-Santé. A ce titre, vous bénéficiez d'une réduction de 15% sur votre cotisation en tant que membre adhérent au Pôle CBS et inversement.
3. **Cotisation pour les porteurs de projet ou personne physique :**

BioMedical Alliance s'ouvre aux porteurs de projet dans le domaine de la santé (en cours de création/reprise d'entreprise, changement d'activité professionnelle, ...).

Vous pouvez **adhérer** en tant que **personne physique** à condition de ne pas faire partie d'une entreprise.

En 2016, avec BioMedical Alliance vous pourrez :

- Travailler en réseau.
- Développer votre business en France et à l'étranger (Catalogne).
- Réfléchir à l'avenir de votre entreprise.
- Etre représenté auprès des institutionnels.

Meilleures Salutations.

Miquel Lozano,  
Trésorier

Pour adhérer / renouveler votre adhésion :  
<http://www.biomedicalalliance.com/adherer/>